

Association Marcel Jousse
108 rue Denfert Rochereau
75014 PARIS
www.marceljousse.com

Le guide des cours de Marcel Jousse

L'intégrale des transcriptions des cours oraux du Professeur Marcel Jousse

En tant que président de l'Association Marcel Jousse, je suis heureux de vous présenter la toute dernière version de ce corpus de textes d'une grande richesse.

Dans l'intention de diffuser davantage la pensée vivante de Marcel Jousse, l'association a voulu faciliter le travail des chercheurs et des praticiens en France et dans le monde entier, et ceci de plusieurs manières :

- d'abord en demandant à une société spécialisée d'effectuer une **correction des textes issus de la numérisation**, disponible depuis 2003 ;
- ensuite en choisissant de placer l'ensemble de ces textes sous une **licence Creative Commons**, permettant d'en favoriser l'utilisation et la circulation dans un cadre juridique adapté ;
- enfin, en les rendant **accessibles au téléchargement** depuis le site de l'association.

Ce document est un guide pour vous aider à explorer ces cours, qui restent une source d'inspiration vivifiante pour le présent.

Le 4 février 2018

Edgard Sienaert
Chercheur honoraire de l'Université
de Bloemfontain, Afrique du Sud

Sommaire du guide

Brève introduction aux cours de Marcel Jousse.....	3
Quelques repères sur le contexte des cours.....	3
Pourquoi un enseignement oral ?.....	4
Pourquoi lire les cours de Marcel Jousse aujourd'hui ?.....	4
Présentation de cette version numérique.....	5
1. La sténotypie.....	5
2. La transcription par Gabrielle Baron.....	5
3. La numérisation.....	6
4. La reconnaissance et la correction des textes.....	6
Et maintenant ?.....	6
La licence pour l'utilisation des cours de Jousse.....	7
Une licence pour quoi faire ?.....	7
Pour autoriser.....	7
Pour protéger.....	7

Brève introduction aux cours de Marcel Jousse

L'Association Marcel Jousse a pour but de "*promouvoir et développer l'étude et la diffusion fidèle de la pensée du Professeur Marcel Jousse par la connaissance de son œuvre et la continuation de ses travaux*".

Cette œuvre est principalement constituée des conférences prononcées par le Professeur Marcel Jousse dans différents lieux d'enseignements à Paris :

Sorbonne	1931 à 1956
École des Hautes Études	1933 à 1945
École d'Anthropologie	1932 à 1951
Laboratoire de Rythmo-Pédagogie	1933 à 1939
École d'Anthropo-Biologie	1948

Pour une mise en perspective de la place des cours par rapport aux publications écrites de Jousse, lire l'article sur notre site internet :

Quelle est l'œuvre du Professeur Marcel Jousse ?

Quelques repères sur le contexte des cours

Il s'agissait de cours libres qui n'étaient pas inscrits dans un cursus universitaire diplômant. C'est un enseignement de recherche qui n'est pas sanctionné par des examens. Cela explique la grande diversité des auditeurs, qui pouvaient être autant des chercheurs, des étudiants, que des adultes de différents âges et différentes formations, sans aucun lien avec le milieu universitaire.

- A l'amphithéâtre Turgot de la Sorbonne, les jeudis à 20h45, Jousse donne des cours orientés vers un large public, tant des spécialistes que des curieux de la « mécanique humaine », enseignants, artistes, ou simplement parents (1931 à 1945 et de 1951 à 1957).
- A l'École d'Anthropologie, les lundis après-midi, il s'agit d'un cours dans lequel il s'adresse à d'autres chercheurs, jeunes ou confirmés, à des médecins, à des spécialistes de diverses disciplines. Il élabore une synthèse transdisciplinaire (de 1932 à 1951).
- A l'École des Hautes-Études, section des sciences religieuses, les mardi puis mercredi après-midi, il enseigne dans le cadre d'un cours que lui cède le

Professeur Goguel sur les origines du christianisme. Il y donne un enseignement spécialisé d'ethnologie de la Palestine dans l'antiquité et à l'époque de Jésus. C'est un domaine de recherches difficile, auquel il applique ses méthodes anthropologiques (de 1933 à 1945).

- Les cours du Laboratoire de Rythmo-pédagogie (de 1933 à 1939) sont particuliers : Jousse y donne un enseignement suivi à un groupe en majorité composé de jeunes femmes en formation de « jardinières d'enfant », qu'on appellera plus tard des institutrices d'école maternelle. C'est un cours annuel qui se termine pour les étudiantes par la rédaction d'un mémoire. Jousse est en position de pédagogue et s'efforce de se faire comprendre, par une connaissance individuelles des étudiantes.
- L'école supérieure d'anthropo-biologie est créée après la seconde guerre mondiale. Jousse y enseigne une série de 12 cours en 1948, les mercredis à la Maison de la Chimie. Il est obligé de repartir des bases de ses recherches pour y introduire des auditeurs qui n'ont pas suivi l'enseignement d'avant-guerre. Il est aussi plus assuré quant à son vocabulaire, et n'hésite plus à donner comme thème « l'anthropologie mimismologique », plutôt que « psychologie du geste et du rythme » comme il le faisait par prudence à la Sorbonne jusqu'en 1945.

Par ailleurs, il faut noter que Marcel Jousse n'est pas un chercheur isolé dans sa tour d'ivoire, indifférent aux événements sociaux et politiques. Les différentes périodes de son enseignement sont marquées à la fois par son évolution personnelle et par le contexte historique. Il faut aussi situer ses propos en fonction de l'avancement des sciences à l'époque, des techniques disponibles.

Pourquoi un enseignement oral ?

Chaque cours de Marcel Jousse est une « performance » qu'il joue en interaction avec son auditoire, sur la base d'un simple plan préalable. Sa préparation ne se basait pas sur la rédaction de notes écrites.

Dans un de ses mémoires, Jousse ironise sur son « abstinence typographique »¹. Il s'en était déjà expliqué dans un de ses premiers cours :

« C'est qu'en effet dans l'écrit joue un tout autre mécanisme.

À partir de ce moment-là il n'y a plus contact direct d'homme à homme. ... quand on me lira, on ne m'aura pas tout vivant en face de soi. C'est peut-être un bonheur, mais c'est un fait. Vous ne réagirez pas de la même façon en face de mon livre qu'en face de moi.

Vous ne m'aurez plus tout vivant. Toute ma pauvre souffrance humaine qui a lutté avec la vérité, qui a lutté avec la phrase et il y en a des difficultés pour que ma phrase soit française ! Il y a les participes présents, il y a les participes

1 « La manducation de la leçon dans le milieu ethnique palestinien. », Paris, Paul Geuthner, 1950, page 39

passés, il y a les temps de verbes, il y a les articulations, il y a le rythme, il y a le balancement des phrases, la série des enchaînements logiques, il y a tout ce qui compose l'expression humaine.

C'est avec cela qu'il faut que je joue et que je dise à la phrase : " Tu vas venir ici, toi. Toi tu vas venir là, et une autre phrase va s'appuyer sur ces deux-là pour monter plus haut et pousser plus loin, là où je n'avais même pas senti que je pouvais monter. De là le grand cri de Lacordaire en chaire de Notre Dame : 'Je sens sortir de ma poitrine des accents que je ne me connaissais pas'. Eh bien sûr, mais tout cela doit être repensé parce que le livre n'a pas cet accent. Quand vous me lisez, vous n'entendez plus ma voix. Vous n'avez plus tout mon être vivant et frémissant. »²

Pourquoi lire les cours de Marcel Jousse aujourd'hui ?

Vous y trouverez **une présentation de ses grandes découvertes**, synthétisées dans le livre *L'anthropologie du geste* (Gallimard), **sous une forme plus accessible et personnelle**. Dans ses cours, Jousse se dévoile, il est lui-même l'objet de son « laboratoire » d'étude anthropologique. Il donne de nombreux exemples éclairants, tirés de ses propres observations. Cours après cours, il s'efforce de faire cheminer la prise de conscience de ses auditeurs.

Si vous êtes déjà familier de la pensée de Jousse, vous y trouverez **de nombreuses pistes d'approfondissement**, autour d'un grand nombre de thèmes psychologiques, pédagogiques, ethnologiques, bibliques... La recherche par mot-clés vous permettra de trouver rapidement des passages pertinents autour de vos centres d'intérêts.

2 Sorbonne, le 22 février 1934

Présentation de cette version numérique

De quoi s'agit-il ?

Les documents numériques auxquels nous vous donnons accès sont le résultat d'une succession d'étapes techniques, qu'il peut être utile de connaître pour faire un bon usage des cours.

Les chercheurs pourront mesurer la fiabilité de cette source documentaire.

1. La sténotypie

Aucun cours de Jousse n'a été filmé ni enregistré sur bande sonore, probablement pour des raisons techniques et financières.

Cependant, il était toujours accompagné d'une sténotypiste professionnelle qui faisait un relevé au mot à mot, comme on le fait dans les Tribunaux. Ces supports n'ont pas été conservés. Nous pouvons considérer cette étape comme fiable au niveau du contenu ; les seules limitations concernent certains noms propres ou mots en langue étrangère qui n'ont pas toujours été compris, d'où quelques points d'interrogation à la place de ces mots.

Par ailleurs, dans l'interprétation des propos de Jousse, il faut rester conscient que nous avons seulement trace du contenu verbal, sans les intonations, sans l'expression globale du corps, du visage, des mains, que les auditeurs recevaient comme un tout. La tonalité émotionnelle de telle ou telle phrase restera donc hypothétique et est à interpréter avec prudence.

2. La transcription par Gabrielle Baron

Gabrielle Baron a été la collaboratrice de Marcel Jousse sur l'ensemble de la période des cours et jusqu'à son décès. C'est elle qui s'est chargée de transcrire avec une machine à écrire ce qui avait été pris en sténotypie, en y ajoutant en préambule le plan de cours fourni par Jousse.

Cette opération peut également être considérée comme globalement fiable, avec bien sûr quelques inévitables fautes de frappe et erreurs d'orthographe. On voit parfois des ajouts manuscrits de Gabrielle là où elle avait omis un mot.

Il y a certaines conventions de mise en forme qui apparaissent à cette étape.

Le fait de mettre des majuscules de manière systématique à certains concepts correspond à un usage de l'époque, et ne peut être vu comme une intention délibérée de Jousse qu'il faudrait respecter.

De même, les paragraphes et les retours à la ligne n'ont pas une signification particulière.

En revanche, les récitations de style oral qui ont été prononcées par Jousse pendant le cours sont transcrites de façon intentionnelle avec la « rythmo-typographie » également utilisée par Jousse dans ses mémoires écrits.

Cette source de 20 000 pages environ a été dupliquée en plusieurs exemplaires et déposée dans quelques bibliothèques à Paris dont celle du Collège de France.

Mais elle restait donc difficile d'accès.

3. La numérisation

A la demande de l'association Marcel Jousse, le Conseil Général de la Sarthe a fait numériser l'ensemble de ces documents par les services des Archives départementales. Depuis 2003, l'association avait donc rendu les transcriptions des cours accessibles sur 2 CD-ROM.

Nous poursuivons la diffusion de ces fichiers au format PDF, car ils permettent de consulter directement l'image scannée des tapuscrits de G. Baron. C'est la source originale à partir de laquelle la vérification des textes peut être faite.

4. La reconnaissance et la correction des textes

Au moment de cette numérisation initiale, les techniques disponibles de reconnaissance automatique de caractères a permis d'insérer dans les fichiers pdf une « couche » texte avec une fiabilité estimée à 80 %. Cela permettait déjà de faire des recherches par mots-clés dans une partie ou l'ensemble des fichiers des cours.

Toutefois, ces textes sont peu exploitables. Ils nécessitaient un travail long et fastidieux de relecture et correction par chaque utilisateur. C'est pourquoi l'association a fait appel en 2017 à une société spécialisée dans le traitement des archives, Arkhênum.

Ils ont établi une seconde version des cours sous la forme de fichiers texte, par une nouvelle reconnaissance automatique avec les logiciels actuels et l'intervention manuelle de correcteurs pour atteindre une fiabilité de 99,9 % des caractères par rapport aux originaux. Il n'y a pas eu de correction orthographique supplémentaire.

Cette opération a été financée intégralement par l'association Marcel Jousse, pour un montant de 30 000 €. C'est pourquoi nous sollicitons une participation financière pour la distribution de ce corpus de documents.

Et maintenant ?

L'association Marcel Jousse souhaite que ces cours puissent atteindre un public plus large.

Cela suppose d'élaborer des supports de diffusion et de permettre des utilisations adaptées à une grande diversité de besoins.

Par exemple :

- Publication de livres composés de **recueils thématiques** de cours, **en français ou traduits** dans d'autres langues ;
- Publication de séries de cours par années et lieux d'enseignement, introduites et commentées par des chercheurs (**édition critique**) ;
- **Utilisation de longs extraits** de cours, florilèges de citations, dans des ouvrages et conférences ;
- **Créations** basées sur les textes des cours : théâtrales, vidéos, sonores, BD, ...

Les possibilités sont vastes et dépassent de loin les moyens d'action de l'association ! C'est pourquoi nous avons décidé de **favoriser la libre initiative** de chacun, en accordant une licence pour l'application des droits d'auteur détenus par l'association.

L'Association serait heureuse de recevoir un exemplaire de votre travail afin de connaître et de faire connaître les prolongements actuels et les initiatives de diffusion de l'œuvre de Jousse.

Merci !

La licence pour l'utilisation des cours de Jousse

L'association Marcel Jousse est détentrice des droits d'auteur sur l'ensemble de l'œuvre de Jousse.

Le Bureau de l'association a décidé de placer les transcriptions des cours de Jousse sous une **licence Creative Commons Attribution Partage dans les mêmes conditions 4.0.** > <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>

Cette licence est utilisée par exemple par Wikipédia. Elle permet à une œuvre d'être disponible et de circuler librement en tant que bien commun. Nous vous en donnons ici une présentation résumée.

Une licence pour quoi faire ?

Pour autoriser

Selon les conditions de cette licence, l'association donne une autorisation gratuite à tous de :

- **copier et diffuser des cours de Jousse**, sous toutes formes, pour toute utilisation, y compris commerciale,
- **de réaliser des adaptations et des transformations** de ces textes (par exemple des traductions) pour toute utilisation, y compris commerciale.

Pour protéger

Cette autorisation restera valable tant que vous respecterez les conditions suivantes :

1. Attribution

- **Vous mentionnez dans le document la source et l'auteur de l'œuvre :**

*Transcription de cours du Professeur Marcel Jousse
Association Marcel Jousse - www.marceljousse.com*

Et pour chaque cours ou extrait, vous mentionnez la date et le lieu du cours.

- **Vous intégrez une notification et un lien vers la licence Creative Commons sous la forme suivante :**

Sur internet

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/).

Sur un document

Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/> ou écrivez à :

Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.

- **Vous indiquez si des modifications ont été effectuées sur ces cours.** Ce faisant, vous ne devez pas suggérer que l'association Marcel Jousse vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé les cours.

2. Partage dans les Mêmes Conditions

- Dans le cas où vous transformez, ou créez une nouvelle œuvre à partir de transcriptions de cours, vous devez **diffuser l'œuvre modifiée dans les mêmes conditions**, c'est-à-dire avec la même licence.
- Toute personne qui souhaiterait publier une adaptation sous d'autres conditions doit obtenir **l'autorisation préalable par écrit** de l'Association Marcel Jousse.

En cas de non-respect de la licence

Une licence Creative Commons se termine automatiquement lorsque ses conditions ne sont pas respectées. Par exemple, une personne qui diffuserait des cours de Jousse ou une œuvre dérivée de ces cours sans l'attribution mentionnée ci-dessus, peut être responsable d'une violation du droit d'auteur.

Si vous constatez cela, nous vous invitons à prendre contact avec cette personne et lui communiquer ce document d'explication, ou bien à en informer l'association.